



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZACHARIE

Envoyé en préfecture le 01/12/2022

Reçu en préfecture le 01/12/2022

Publié le

ID : 083-218301208-20221129-1106-DE

Bescherre

2022 / 165  
J.J.C

DELIBERATION N° 11/06

Nombre de conseillers

en exercice : 29

présents : 17

votants : 27

pour : 27

contre : 0

abstention : 0

L'an deux mille vingt deux

le 29 novembre à 19 heures

le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ZACHARIE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
sous la présidence de M. COULOMB Jean-Jacques, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : le 22 novembre 2022

**PRESENTS :**

Mmes et MM., FABRE Claude, COLETTA Eliane, POLLUS Alfred, ROYER Carole, SOMA Jacques, MARCHAND Charlène, MERLO Raymond, PASSEREL Claude, BOUHAFS Hayette, NAUDIN Nathalie, MARTIN Gilles, CRETELLO Karine, DEMOULIN Christophe, TRAPANI Virginie, POZZI Monique, GEORGES Philippe.

**ABSENTS REPRESENTES :**

M. INES Claude donne procuration à M. COULOMB Jean-Jacques.  
Mme DELLAVALLE Christine donne procuration à Mme NAUDIN Nathalie.  
M. TABONE Paul donne procuration à M. PASSEREL Claude.  
Mme PRATI Corinne donne procuration à Mme COLETTA Eliane.  
M. DEGIOANNI Jean-Marie donne procuration à M. MARTIN Gilles.  
M. CORNU Jérôme donne procuration M. SOMA Jacques.  
Mme BOTTERO Emilie donne procuration à Mme BOUHAFS Hayette.  
Mme AUDOIN-LUONG Marlène donne procuration à Mme ROYER Carole.  
Mme BAYLE Magali donne procuration à Mme MARCHAND Charlène.  
M. INNOCENTI Maxime donne procuration à M. MERLO Raymond.

**ABSENTS NON REPRESENTES :**

M. FILLAT Éric.  
Mme COLLOMBON Danièle.

**OBJET : COUPES DE BOIS 2023 DANS LA FORET RELEVANT DU REGIME FORESTIER**

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l'ONF du 21/06/2022 concernant la préparation des coupes de l'exercice 2023 en forêt communale relevant du régime forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de bois de l'année 2023 présenté ci-après.

Demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à la désignation des coupes de l'état d'assiette présentées ci-après.

Valide ci-dessous, la destination des coupes et leur mode de commercialisation proposée par l'ONF.

Parcelle	Type de coupe	Surface en ha à parcourir	Volume présumé en m3/ha	Coupe prévue par le document d'aménagement
6_x	Taillis	6	85	Oui

.../...

2022 / 166

J.J.C

Envoyé en préfecture le 01/12/2022

Reçu en préfecture le 01/12/2022

Publié le 2/12/22

ID : 083-218301208-20221129-1106-DE

Besser  
Levraut

Par- celle	Destination		Mode de commercialisation					
	Vente	Délivrance	Mode de vente		Mode de mise à disposition à l'acheteur			
			Appel d'offres	Contrat gré à gré	Sur pied	Façonné	En Bloc	A la mesure
6_x	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le Conseil Municipal :

- Donne pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations à venir.
- Autorise M. le Maire ou son représentant à assister aux martelages des coupes prévues.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Pour Copie Conforme

Le Maire



Jean-Jacques COULOMB

Le Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Claude FABRE', written over a horizontal line.

Claude FABRE